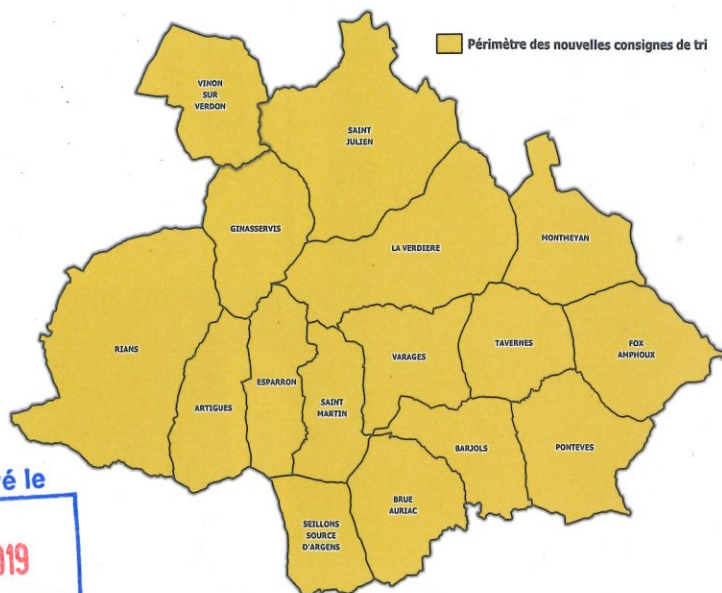




Syndicat Mixte de la Zone du Verdon [SMZV]
Collecte des déchets ménagers - tri sélectif - déchèteries



Courrier arrivé le

22 OCT. 2019

St-Julien le Montagnier
A 2019 - 2524

Mesdames, Messieurs,

C'est parti ! Dès le 1^{er} NOVEMBRE 2019 Plus simple le TRI dans votre commune

TOUS LES EMBALLAGES en PLASTIQUE (pots de yaourt, barquettes, films plastiques, papiers alu, gourdes de compotes, tubes de dentifrice...) ainsi que les PETITS EMBALLAGES en METAL (capsules de thé et café, blisters de médicaments vides...) vont dans les bacs jaunes ou colonnes de tri JAUNES.

Ces nouvelles consignes simplifient en effet, notre geste de tri.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique étaient déposés dans le conteneur de tri jaune. **Désormais, 100% des emballages se trient et se valorisent.** C'est une avancée importante pour tous les habitants de notre territoire. Nous permettons à tous ces emballages de retrouver une seconde vie vers les filières de recyclage. Notre geste participe grandement à l'amélioration de notre environnement. Ensemble poursuivons nos efforts...



Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

M. Patrick Salmeri,
Président

Syndicat Mixte de la Zone du Verdon
B.P. 3
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. 04 98 05 20 10

